



Date de génération de ce justificatif : 14/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

IMMONAT 2 – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

IMMONAT 2 Société civile immobilière au capital social de 1.000 euros 32, rue du Coudray – 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte SSP du 4 juin 2026, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes : – DÉNOMINATION SOCIALE : IMMONAT 2 – CAPITAL : 1.000 euros – SIÈGE SOCIAL : 32, rue du Coudray – 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE – OBJET : L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, l'entretien, l'amélioration, la vente et l'exploitation, par bail ou autrement, de tous immeubles, construits ou non, meublés ou non, dont elle pourrait devenir propriétaire ou locataire au titre de contrats de crédit-bail. Et plus généralement, toutes opérations quelconques, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué, et de nature à favoriser le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. DURÉE : 99 ans EXERCICE SOCIAL : 31 décembre. GERANTS : Monsieur Jérémie NATTES et Madame Hélène RACAPE demeurant ensemble 32 rue du Coudray – 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
